



Michael McCulloch et sa collègue Manon Boisclair (ci-haut) consolident le rôle de chef de file du Canada dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de la femme - photo (Michael) : Michel Pixel/MAECI

Champions des droits de la femme

Les coparrains de plusieurs résolutions du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies font la promotion du rôle du Canada envers les questions liées aux femmes.

Même à un très jeune âge, Michael McCulloch était conscient de la marginalisation des femmes dans son entourage. Sa mère, une élève douée, a obtenu son diplôme d'études secondaires à 15 ans. Cependant, dans les années 1950 à Ottawa, les études supérieures n'étaient tout simplement pas envisageables pour une jeune femme issue d'une famille pauvre. Elle a donc trouvé un emploi pour aider à payer les études de ses frères.

Cette forme de discrimination, Michael en a été témoin il y a quatre ans lorsque ses fonctions de conseiller sanitaire pour le MAECI l'ont mené dans un camp de réfugiés de l'Ouganda, où il était chargé de superviser une initiative du Programme Glyn Berry pour la paix et la sécurité. Les classes de sixième année du camp étaient pour la plupart remplies de garçons, les filles de cet âge ayant été retirées de l'école pour s'occuper de leurs frères et sœurs plus jeunes, travailler pour leur famille ou se marier.

Michael, qui travaille aujourd'hui au sein de la Direction des droits de la personne du MAECI, collabore avec la deuxième secrétaire à la mission permanente du Canada auprès des Nations Unies (ONU) à Genève, Manon Boisclair, afin de mettre fin à de telles mesures discriminatoires à l'endroit des femmes. En tant que champions de plusieurs résolutions sur l'élimination de la violence faite aux femmes présentées au Conseil des droits de l'homme (CDH) de l'ONU, Michael et Manon renforcent le rôle de chef de file du Canada dans la promotion et la protection des droits de la femme.

« Depuis toujours, la valeur accordée à la vie des femmes et des filles est différente de celle accordée à la vie des hommes et des garçons. La dévalorisation d'un groupe d'êtres humains, quel qu'il soit, crée un contexte plus propice à la discrimination et à la violence », souligne Michael. Âgé de 49 ans, ce dernier travaille au MAECI depuis 2007 et enseigne également à temps partiel à l'École des affaires internationales Norman Paterson et à l'École de politique et d'administration publiques de l'Université Carleton. « Nous voulons que les gens qui travaillent sur le terrain sachent que la communauté internationale attache de l'importance aux droits de la femme et que la violence à l'endroit des femmes et des filles n'est jamais acceptable, peu importe les circonstances. »

Avant d'être affectée à la mission de Genève, en 2009, Manon, âgée de 40 ans, gérait le Programme Glyn Berry et le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales du MAECI. Elle s'occupe maintenant de la promotion des droits de la femme, et est notamment chargée de présenter au CDH une résolution annuelle sur l'élimination de la violence faite aux femmes.

Ce travail est stimulant, intéressant et gratifiant, souligne celle qui effectue également un suivi des questions des droits de la personne en Afrique subsaharienne. « En certains endroits de cette région, les femmes continuent de subir des formes de violence horribles, qu'il est bouleversant et frustrant de voir en 2011. Mais certaines formes de violence à l'égard des femmes existent encore partout dans le monde. »